

Glovelier, le 7 septembre 2022

Votations fédérales du 25 septembre 2022

Réuni en congrès mardi 6 septembre, le PDC-JDC Jura en a profité pour se positionner sur les quatre objets fédéraux soumis au vote des Jurassiennes et Jurassiens le 25 septembre prochain.

Concernant l'initiative populaire sur l'élevage intensif, le PDC-JDC Jura a décidé de la refuser à l'unanimité. Il considère qu'en période d'inflation et de répercussions déjà douloureuses sur les portes-monnaies des citoyens, en rajouter une nouvelle qui est totalement insensée est clairement à rejeter. D'autant plus que les motivations du comité d'initiative sont clairement infondées puisque la Suisse fait déjà figure d'excellence dans le monde du bien-être animal

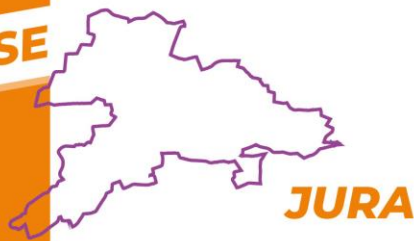
Pour le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA, le congrès a décidé de l'approuver à l'unanimité moins 1 refus. Le parti se veut égalitaire et souhaite poursuivre les efforts consentis par le Conseil fédéral au sujet de l'égalité salariale, efforts impossibles en cas de refus de cette nouvelle réforme. Il souhaite également se tourner vers les générations futures pour qui la garantie de rentes viables est essentiel.

Sur la modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants, le PDC-JDC Jura a également décidé de l'approuver à une grande majorité. Cette modification s'imbrique parfaitement dans le projet d'avenir que veut insuffler le PDC-JDC Jura. Il est donc important de soutenir cette modification : il faut apporter des solutions au vieillissement de la population et aux déséquilibre croissant entre les actifs cotisants et les pensionnés. Si cette réforme rétablit l'égalité entre hommes et femmes à 65 ans pour toucher une rente, cette augmentation de l'âge de référence est accompagnée de mesures de compensation équitables pour les femmes de la génération de transition. De même les mesures de flexibilisation qu'elle introduit sont attendues depuis longtemps par la population dont les modes de vie ont changé.

Enfin, pour la modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé, le congrès a décidé d'approuver cette modification par une large majorité. Ceci afin d'accroître les recettes fiscales de la Confédération et afin de renforcer le rôle de la Suisse sur la place financière mondiale, rôle qui a été fortement péjoré par la réforme entreprise dans les différents pays de l'OCDE.



COMMUNIQUE DE PRESSE



La campagne pour les communales officiellement lancée

Avec le dépôt des listes qui a eu lieu le 29 août dernier, le PDC-JDC Jura se lance désormais dans la bataille des communales. Le président Pascal Eschmann a tenu à féliciter, remercier et encourager toutes les personnes qui se présentent dans les différentes localités dans le but de défendre les valeurs du parti.

Pascal Eschmann a aussi souhaité saluer les personnes qui ont établi des contacts pour composer les listes.

Il a également affirmé que ces élections auront une valeur particulière et seront très importantes et préparatoires pour les élections fédérales de 2023. Dans ce sens, il a appelé à faire campagne sans compter les efforts afin de mobiliser le plus grand nombre de suffrages pour les candidats des listes PDC-JDC et sympathisants.

Pascal Eschmann
Président du PDC Jura
079 600 55 02

